

FCP- KOUNOUZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DES ACTIFS ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2013, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du "FCP KOUNOUZ " dans les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2013, 23,535% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la proportion de 20% prévue par l'article 2 du Décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que complété par les textes subséquents.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP KOUNOUZ» dans les placements constitués par les actions New Body Line et UIB ont atteint respectivement, au 31 décembre 2013, 10,957% et 10,167 % de son actif net à cette même date constituant ainsi des dépassements par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP KOUNOUZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 16 mai 2014

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN FCP KOUNOUZ

Arrêté au 31-12-2013

(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Portefeuille titres	3.1	537 466,162	1 098 992,682
Actions cotées et droits rattachés		352 625,817	642 067,177
Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		153 730,645	456 925,505
Autres valeurs (OPC)		31 109,700	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	164 109,466	314 433,073
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		164 109,466	314 433,073
Créances d'exploitation	3.5	-0,030	0,000
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		701 575,598	1 413 425,755
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.6	1 780,933	4 084,444
Autres créditeurs divers	3.7	2 496,161	3 284,575
TOTAL PASSIF		4 277,094	7 369,019
<u>ACTIF NET</u>		697 298,504	1 406 056,736
Capital	3.8	678 011,375	1 380 180,113
Sommes distribuables	3.11	19 287,129	25 876,623
Sommes distribuables de l'exercice		19 287,129	25 876,623
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>		697 298,504	1 406 056,736
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		701 575,598	1 413 425,755

ETAT DE RESULTAT DE FCP KOUNOUZ

Exercice clos le 31 décembre 2013

(Unité : en DT)

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Revenus du portefeuille titres	3.2	34 951,359	51 681,289
Dividendes Actions cotées		14 594,800	13 351,200
Dividendes OPCVM		5 619,000	3 916,640
Revenus des obligations		0,000	0,056
Revenus des emprunts d'Etat		14 737,559	34 413,393
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	2 300,785	10 970,065
Revenus des Bons de Trésor		0,000	0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		0,000	5 206,516
Revenus des Certificat de dépôt		0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		0,000	4 240,011
Revenus des comptes à vue		2 300,785	1 523,538
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		37 252,144	62 651,354
Charges de gestion des placements	3.9	9 595,098	21 815,129
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		27 657,046	40 836,225
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.10	3 209,516	4 119,504
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		24 447,530	36 716,721
Régularisation du résultat d'exploitation		-5 160,401	-10 840,098
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.11	19 287,129	25 876,623(*)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 160,401	10 840,098
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres		-2 452,194	-167 584,828
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-104 749,654	-9 010,212
Frais de négociation		-3 807,646	-3 900,618
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-86 561,964	-143 778,937

(*) Retraité pour les besoins de la comparabilité

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP KOUNOUZ

Exercice clos le 31 décembre 2013

(Unité : en DT)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	-86 561,964	-143 778,937
a - Résultat d'exploitation	24 447,530	36 716,721
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2 452,194	-167 584,828
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-104 749,654	-9 010,212
d - Frais de négociation de titres	-3 807,646	-3 900,618
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-622 196,268	-1 511 719,103
a- Souscriptions	0,000	33 579,286
- Capital	0,000	22 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	11 105,788
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	173,498
- Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	622 196,268	1 545 298,389
- Capital	453 900,000	1 036 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	163 135,867	497 584,793
- Régularisation des sommes distribuables	5 160,401	11 013,596
- Droits de sortie	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	-708 758,232	-1 655 498,040
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début de l'exercice	1 406 056,736	3 061 554,776
b - en fin de l'exercice	697 298,504	1 406 056,736
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a - en début de l'exercice	9 915	20 059
b - en fin de l'exercice	5 376	9 915
VALEUR LIQUIDATIVE	129,705	141,811
TAUX DE RENDEMENT	-8,54%	-7,09%

FCP KOUNOUZ
Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars Tunisiens)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 537 466,162 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2013	% actif net
<u>Actions et droits rattachés</u>	77 644	461 035,622	352 625,817	50,570%
Actions	63 654	458 797,422	350 607,017	50,281%
ADWYA	800	6 455,000	5 548,800	0,796%
AMS	775	7 380,000	5 108,025	0,733%
ATB	5 240	29 994,020	21 552,120	3,091%
ATL	1 150	3 989,500	2 755,400	0,395%
CARTHAGE CEMENT	1 000	4 050,000	3 329,000	0,477%
MODERN LEASING	4 490	36 670,967	22 436,530	3,218%
NBL AA	10 997	96 568,880	74 867,576	10,737%
SAH AA	145	1 355,750	1 355,750	0,194%
SIAME	22 000	87 422,331	61 996,000	8,891%
SITS	1 000	2 750,000	2 406,000	0,345%
SOMOCER	3 000	10 875,000	8 217,000	1,178%
SOTEMAIL	2 961	7 402,500	7 402,500	1,062%
UIB	5 250	93 427,585	70 896,000	10,167%
WIFAK LEAS	4 846	70 455,889	62 736,316	8,997%
Droits	13 990	2 238,200	2 018,800	0,290%
DA NBL 1/45	10 980	1 756,800	1 537,200	0,220%
SOMOCER DA 2/35	3 010	481,400	481,600	0,069%
<u>Titres des OPCVM</u>	300	31 007,100	31 109,700	4,461%
Actions des SICAV	300	31 007,100	31 109,700	4,461%
SICAV AL HIFADH	300	31 007,100	31 109,700	4,461%
<u>Titres de créance émis par le Trésor</u>	140	154 955,000	153 730,645	22,047%
Emprunt de l'Etat	140	154 955,000	153 730,645	22,047%
BTA 6.75% JUILLET 2017	50	53 750,000	53 311,554	7,645%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	100 419,091	14,401%
TOTAL	78 084	646 997,722	537 466,162	77,078%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	449 078,090
Droits	1,460
Actions SICAV	193 521,950
TOTAL	642 601,500

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values réalisées
Actions sociétés	730 950,384	641 233,470	-89 716,914
Droits	2,720	2,380	-0,340
BTA	301 000,000	291 332,500	-9 667,500
Actions SICAV	162 514,850	157 149,950	-5 364,900
TOTAL	1 194 467,954	1 089 718,300	-104 749,654

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 34 951,359 Dinars au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	2013	2012
<u>Dividendes</u>	20 213,800	17 267,840
- des actions	14 594,800	13 351,200
- des Titres OPCVM	5 619,000	3 916,640
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	14 737,559	34 413,449
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>0,000</u>	<u>0,056</u>
- intérêts	0,000	0,056
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>14 737,559</u>	<u>34 413,393</u>
- intérêts	14 737,559	34 413,393
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	34 951,359	51 681,289

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 164 109,466 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2013	% actif net
Disponibilité	164 109,466	164 109,466	23,535%
Dépôts à vue	171 511,966	171 511,966	24,597%
Sommes à l'encaissement	0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler	-7 402,500	-7 402,500	-1,062%
TOTAL	164 109,466	164 109,466	23,535%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2013 à 2 300,785 DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2013 sur les placements monétaires.

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Intérêts des billets de trésorerie	0,000	5 206,516
Intérêts des autres placements	0,000	4 240,011
Intérêts des comptes courants	2 300,785	1 523,538
TOTAL	2 300,785	10 970,065

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à - 0,030 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	- 0,030	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000	0,000
Agios créditeurs à recevoir	0,000	0,000
TOTAL	- 0,030	0,000

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 1 780,933 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Commission distributeurs	623,331	1 429,559
Commission gestionnaire	712,375	1 633,780
Commission dépositaire	445,227	1 021,105
TOTAL	1 780,933	4 084,444

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 2 496,161 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Redevance CMF	60,171	127,428
STUSID BANK (Frais STICODEVAM)	0,000	24,000
Impôt à payer	3,790	47,942
Honoraires commissaire aux comptes	2 432,200	3 085,205
TOTAL	2 496,161	3 284,575

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2013</u>	
Montant (en nominal)	991 500,000
Nombre de Parts	9 915
Nombre de porteurs de Parts	322
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	0,000
Nombre de parts émis	0
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	453 900,000
Nombre de parts rachetés	4 539
<u>Capital au 31-12-2013</u>	
Montant (en nominal)	537 600,000
Sommes non distribuables	140 411,375
Montant du capital au 31/12/2013	678 011,375
Nombre de Parts	5 376
Nombre de porteurs de Parts	66

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins values potentielles et aux plus ou moins values réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2013 :

Désignation	2013	2012
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	102,600	-183,601
Variation des plus ou moins values potentielles sur actions	-7 567,806	-165 331,580
Plus ou moins values réalisées sur actions et droits	-89 717,254	-514,763
Plus ou moins values potentielles sur emprunts d'Etats	5 013,012	-2 069,647
Plus ou moins values réalisées sur emprunts d'Etats	-9 667,500	-6 842,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	-5 364,900	-1 653,449
Frais négociation	-3 807,646	-3 900,618
Droits de sortie	0,000	0,000
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	-111 009,494	-180 495,658
Résultat non distribuable exercices antérieurs	414 556,736	1 055 654,776
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	0,000	11 105,788
Régularisations sommes non distribuables rachats	-163 135,867	-497 584,793
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	140 411,375	388 680,113

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 9 595,098 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Commission distributeurs	3 358,287	7 635,293
Commission gestionnaire	3 838,029	8 726,054
Commission dépositaire	2 398,782	5 453,782
TOTAL	9 595,098	21 815,129

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 3 209,516 DT et représente le montant de la redevance du CMF, et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Redevance CMF	959,481	2 181,458
Honoraires commissaire aux comptes	2 250,035	1 938,046
TOTAL	3 209,516	4 119,504

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2013 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	0,000	0,000	0,000	0,000
Exercice n	24 447,530	0,000	-5 160,401	19 287,129
Sommes Distribuables				19 287,129

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2013 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
- Titres à livrer	0,000	105 077,775
- Titres à recevoir	7 402,500	0,000
- Participation à libérer	0,000	0,000
TOTAL	7 402,500	105 077,775

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	6,929	6,319
Charges de gestion des placements	1,785	2,200
REVENUS NET DES PLACEMENTS	5,145	4,119
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,597	0,416
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4,548	3,703
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,960	-1,093
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,588	2,610
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	-0,456	-16,902
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-19,485	-0,909
Frais de négociation	-0,708	-0,393
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	-20,649	-18,204
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-16,102	-14,501
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	-20,649	-18,204
Régularisation du résultat non distribuable	4,956	4,778
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-15,693	-13,426
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	129,705	141,811

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	0,9124%	0,9766%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,3052%	0,1844%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	2,3246%	1,6437%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.